

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Actualiser ses connaissances de la réglementation en cours
Adapter ses pratiques aux nouvelles recommandations

CONTENU DE LA FORMATION

Contexte et fondamentaux (1h00)

Contenu et objectifs de la formation
Rappel du contexte réglementaire
Présentation des évolutions réglementaires

La prévention dans la préparation de l'intervention, Les différents types de réseaux et les risques afférents, Les sources d'informations utiles à l'équipe chantier (1h00)

Principes sur la détection de réseaux
Règles de sécurité lors de l'intervention à proximité de réseaux
Accidentologie

Rappel des règles à respecter (0h30)

Gestion des anomalies et des dommages
Mesures à respecter en cas d'accrochage
La règle des 4A
Les sanctions

Validation des acquis—QCM (1h00)

En cas de réussite au QCM, le CFA TP Bretagne établira une attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux

MODALITES

Public concerné

- **Opérateur** : Salarié ou agent intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engins, soit dans le cadre de travaux urgents.
- **Encadrant** : Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux)
- **Concepteur** : Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux

Prérequis

Justifier d'une 1^{ère} attestation de compétences AIPR

Évaluation des Pré-acquis

Sans objet

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application
Sessions programmées par domaines de compétences : Opérateur/Encadrant ou Encadrant/Concepteur

Lieu de formation

Centre de formation

Durée

Formation + test : 0,5 jour soit 3,5 heures

Évaluation des acquis

Test QCM AIPR

Capacité d'accueil

Entre 6 et 12 stagiaires

Tarifs - Formation + test :

- Inter : 120,00 € / stagiaire
- Intra : 660,00 € / groupe (12 max.)



Accessible aux personnes reconnues RQTH sous réserve de l'accord de la médecine du travail

La restauration et l'hébergement ne sont pas prévus par le centre de formation

CONTACTS :

Responsable formation continue : Lucie TAVERNIER – lucie.tavernier@cfatpbretagne.com

Secrétaire : Floriane LEBLANC – floriane.leblanc@cfatpbretagne.com

Tél : 02 97 72 07 72